

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUILLET 2021

Présents : Jacques FRADIN Maire, Sylvie GUITTON, Claude GUITTON, Annie GADREAU, Alain OUVREAU, Bruno BILLEROT, Marylène GRANIER, Chantal GUERY, Alexandre MARTIN, Julien PINTAUD, Christian QUINTARD.

Ont donné pouvoir : Céline BRIBET à Annie GADREAU, Carole STIEMER à Marylène GRANIER.

Absents et excusés : Hélène CAQUINEAU, Patrice PASSEBON.

Avant d'examiner l'ordre du jour, Jacques FRADIN rappelle aux élus qu'ils ont été informés par mail du 27 juillet dernier, de la présentation du « 4L Trophy » par Jeanne COQUERIE et Louise MORIN, deux étudiantes de la Gâtine qui participeront à ce rallye en février 2022.

Il accueille Jeanne et Louise. Il s'agit d'un raid humanitaire organisé chaque année. La durée est de 12 jours, avec un départ de Biarritz pour arriver à Marrakech (Maroc) ; le but est d'y emmener des fournitures scolaires et sportives. Les participants sont des étudiants ; ils seront plus de 2000 équipages au départ.

Le véhicule est trouvé ; Jeanne et Louise sont à la recherche de sponsors pour le financement de ce projet (publicité, don).

Les élus ont été très attentifs à cette présentation et remercient Jeanne et Louise ; ils souhaitent les accompagner sur ce projet. Ce point sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Jacques FRADIN rappelle l'ordre du jour que les élus ont reçu par mail en date du 22 juillet 2021 :

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- Chantier « Rénovation toiture de la salle socio-éducative »
- City-stade
- Choix de l'option pour le RCPD
- CDG : avenant pour prolongation de la convention CNRACL
- Cession du camion benne IVECO
- Cantine : tarifs 2021-2022
- Aides sociales
- Adhésion ID 79
- Questions diverses.

Il demande que le point relatif au chantier « Rénovation toiture de la salle socio-éducative » soit examiné avant le point « Questions diverses » ; **ce qui est accepté par les membres élus présents.**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Jacques FRADIN rappelle que le projet de compte-rendu a été transmis aux élus par mail en date du 22 juillet 2021 et demande s'il y a des modifications à y apporter avant son approbation.

Aucune observation n'étant à y apporter, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- valide le compte-rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2021.

« Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

CITY-STADE

Jacques FRADIN rappelle qu'une information a été déjà donnée en séance lors des réunions des 3 décembre 2020 et 4 mars 2021 et qu'une présentation du projet a été faite lors du Conseil Municipal du 28 janvier 2021.

A ce jour, des devis ont été reçus (terrassement et construction) et il y a lieu de faire des demandes de subventions (DETR, Conseil départemental voire Agence Nationale du Sport) selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

| RECETTES | | DEPENSES | |
|---------------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
| DETR (40%) | 31 364,44 € | Montant des travaux | 78 411,10 € |
| Conseil départemental | 8 435,00 € | | |
| Agence Nationale du Sport | 10 000,00 € | | |
| Autofinancement | 28 611,66 € | | |
| Total | 78 411,10 € | Total | 78 411,10 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ prend acte du coût prévisionnel de l'opération : 78.411,10 € ht,
 - ✓ donne tous pouvoirs au Maire afin de solliciter une subvention DETR, et toute autre subvention, pour la construction du city-stade,
 - ✓ autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0**

CHOIX DE L'OPTION POUR LE RCPD

Jacques FRADIN rappelle que ce dossier a été présenté en séance le 5 novembre 2020 et qu'une délibération avait été prise pour l'adhésion à la Centrale d'achat du CDG 79, pour un coût de 950 € ht (offre de base). Le choix de l'option n'avait pas été fait.

Aujourd'hui, le CDG 79 demande que le Conseil Municipal se positionne sur le choix de l'option 1 ou 2 ; Jacques FRADIN explique les 2 options.

| Lot | | Société retenue | Offre de base | Option 1 Mission de DPD externalisé | Option 2 Mission d'assistance et de conseil au DPD interne |
|-----|---|-----------------|---------------|--|---|
| 2 | Communes entre 1.000 et 3.499 habitants OU Etablissements publics 10 et 29 agents | GOCONCEPTS (01) | 950 € HT | 650 € HT/an | 250 € HT/an |

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- fait le choix de l'option 1 « Mission de DPD externalisé » pour un coût annuel de 650 € ht
 - autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0**

CDG : AVENANT POUR PROLONGATION DE LA CONVENTION CNRACL

Jacques FRADIN rappelle que depuis 2007, le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG 79) propose à toutes les collectivités et établissements publics affiliés, la possibilité de conventionner afin de bénéficier de prestations facultatives liées au titre des dossiers « retraite ».

La dernière convention correspondante d'une durée de 5 ans, à effet au 1^{er} août 2016, arrive à son terme le 31 juillet 2021. Il est proposé d'en prolonger la durée de 6 mois, à compter du 1^{er} août 2021 et de modifier l'article 6 de la convention comme suit :

« La Convention CDG-Collectivités 2021-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 79 est modifiée prolongée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021 ».

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées, notamment les tarifs en vigueur, fixés par délibération du Conseil d'administration du CDG 79 en date du 24 mars 2016 :

| | |
|--|------------|
| Immatriculation de l'employeur | 25 € |
| Affiliation de l'agent | 13 € |
| Régularisation de services | 25 € |
| Validation de services de non titulaire | 33 € |
| Rétablissement au régime général de l'Ircantec | 48 € |
| Liquidation des droits à pension : | |
| - Pension vieillesse "normale" | 48 € |
| - Pension départ et/ou droit anticipé | 57 € |
| Rendez-vous personnalisé au CDG avec agents et/ou secrétaires de mairie, et/ou élus | 35 € |
| Dossier relatif au droit à l'information Envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL (gestion des comptes individuels retraite, pré-liquidation, demande d'avis, simulation et estimation de pension...) | 20 €/heure |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- décide de prolonger la convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 79, de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021, par la voie d'un avenant
 - autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

CESSION DU CAMION BENNE IVECO

Jacques FRADIN informe les élus que le camion benne IVECO pourrait être mis en vente ; ce véhicule est de 1988. L'entretien a été fait régulièrement mais à ce jour, il reste la courroie de distribution à changer. Il propose un prix de vente à 4 000 € à négocier et une vente en l'état.

Pour information, une offre a été reçue à 3.500 €.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- donne son accord pour la vente en l'état du camion benne IVECO à 4 000 € à négocier
 - autorise le Maire à signer les documents nécessaires à cette vente.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

CANTINE : TARIFS 2021-2022

Jacques FRADIN rappelle que les repas des élèves « Maternelle » et « Élémentaire » sont facturés forfaitairement sur 10 mois avec prise en compte des arrêts maladie uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Il est projeté à l'écran, un tableau avec plusieurs simulations d'augmentation : 2%, 1% ou maintien des tarifs actuels. Il est préconisé une augmentation de 2% ; ce qui porterait le prix du repas de 3,20€ à 3,26€.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, décide :

- de maintenir le principe de la facturation pour l'année scolaire 2021-2022 répartie forfaitairement sur 10 mois de Septembre à Juin
- de fixer les tarifs mensuels suivants à partir du 1^{er} septembre 2021

| | Tarifs 2021 / 2022 |
|---------------------------|--------------------|
| 1/2 forfait "maternelle" | 22,00 € |
| 1/2 forfait "élémentaire" | 22,60 € |
| Forfait "maternelle" | 44,00 € |
| Forfait "élémentaire" | 45,20 € |
| Repas occasionnel | 4,08 € |
| Coût du repas | 3,26 € |

- d'exiger la fourniture d'un certificat médical en cas d'absence pour maladie afin de pouvoir bénéficier d'une déduction de 3,26€ par repas non pris ou forfait suivant la durée de l'arrêt
 - d'accorder la déduction de 3,26€ par repas pour les jours de pique-nique
 - d'exclure toute déduction, sauf départ définitif, pour toute autre absence : convenance personnelle, grève ou intempérie si maintien du service de restauration.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

AIDES SOCIALES

Jacques FRADIN donne la parole à Annie GADREAU et Sylvie GUITTON.

Sylvie GUITTON rappelle aux élus que le CCAS a été dissous fin décembre 2020. Depuis lors, les dossiers d'aide sont présentés à la commission « Action sociale » qui émet un avis et qui propose au Conseil Municipal, pour décision.

Deux dossiers ont été présentés lors de la réunion de la commission « Action sociale » du 21 juillet 2021.

- ⬇ 1^{er} dossier : la commission propose un ajournement dans l'attente d'informations complémentaires
- ⬇ 2^{ème} dossier : la commission propose le versement d'une aide de 200 €, pour le règlement partiel d'une facture « Energie ».

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- valide les préconisations de la commission « Action sociale », à savoir :
 - o Ajournement du premier dossier
 - o Versement d'une aide de 200 € pour le second dossier, directement à SEOLIS.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

ADHESION ID 79

Jacques FRADIN informe les élus qu'il a reçu de ID 79 « Ingénierie Départementale », une demande d'adhésion pour 2021. Il ajoute qu'avec ID 79, le Département a souhaité mettre en place une ingénierie pour les communes et intercommunalités permettant un accompagnement concret des projets, sur la base d'une adhésion à l'Agence technique départementale.

L'adhésion n'est pas obligatoire ; elle peut être prise en cours d'année s'il y a un réel projet à étudier par exemple avec ID 79.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- décide l'ajournement de l'adhésion à ID 79 pour 2021.
- « Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

CHANTIER « RENOVATION TOITURE DE LA SALLE SOCIO-EDUCATIVE »

Jacques FRADIN fait le point sur la salle socio-éducative.

Depuis quelques temps, à plusieurs reprises, des tuiles ont été changées afin de palier les gouttières qui ont pu apparaître dans la salle ; malgré cela, les gouttières sont de plus en plus nombreuses, endommagent la laine de verre ainsi que les plaques posées en plafond.

Monsieur COGNY Architecte, a été sollicité afin d'étudier la faisabilité de la rénovation de la toiture. Un planning avait été en son temps défini pour lancer l'appel d'offres, avec une réfection prévue en octobre 2021. Il s'est avéré nécessaire au cours de cette étude de renforcer la charpente afin de supporter la toiture, le matériau à utiliser étant plus lourd que celui actuellement en place.

Compte-tenu de l'urgence, cette salle ne pouvant plus être louée actuellement en raison de ce qui est stipulé ci-dessus, Jacques FRADIN propose qu'un remaniement partiel de la toiture soit fait après les congés d'été des entreprises et qu'une étude soit engagée au cours du 3^{ème} trimestre 2021 sur la réfection complète de la salle socio-éducative.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- *est favorable à un remaniement partiel de la toiture avec une intervention rapide de l'entreprise*
- *décide que la salle socio-éducative sera fermée au public durant les travaux*
- *autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier*
- *est favorable à engager une réflexion sur la réfection complète de la salle socio-éducative au cours du 3^{ème} trimestre 2021.*

« Pour » : 13 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

QUESTIONS DIVERSES

↳ **Maison Pour Tous (MPT)**

Les travaux de peinture sont en partie terminés ; la couche de finition sera réalisée par un professionnel, début septembre. Le mobilier est en partie livré.

L'objectif est de terminer au plus vite l'ensemble des travaux, afin de pouvoir proposer cet espace à la location, dans un premier temps uniquement pour tenir des réunions.

↳ **Réserves « Incendie »**

L'installation des 4 réserves « incendie » est pratiquement terminée ; la réception sera programmée prochainement avec le SDIS.

↳ **Mobilier urbain**

Il a été réceptionné et stocké ; dans un premier temps, seule la structure devant la mairie a été installée.

La séance est levée à 22h40.